
FICHE TECHNIQUE de la salle

PAUL GARCIN

7, impasse Flesselles – 69001 LYON



Service des Salles Municipales
& Locaux Syndicaux

MAJ du 01/1/2025



Informations Générales

- **Contact pour toute démarche de location :**

Ville de Lyon / Direction Centrale de l'Immobilier,
Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux,
11 rue du Griffon, Lyon 1er (Adresse postale : 69205 Lyon Cedex 01)

Accueil :

04 72 10 38 21 (du lundi au vendredi 9h00/13h00 sans RV – 14h00/17h00 sur RV)

Email : salles.municipales@mairie-lyon.fr

- **Contacts pour toute information :**

- **Salle :** RESPONSABLES DE LA SALLE

- **Sébastien MUT :** 06 03 93 20 76

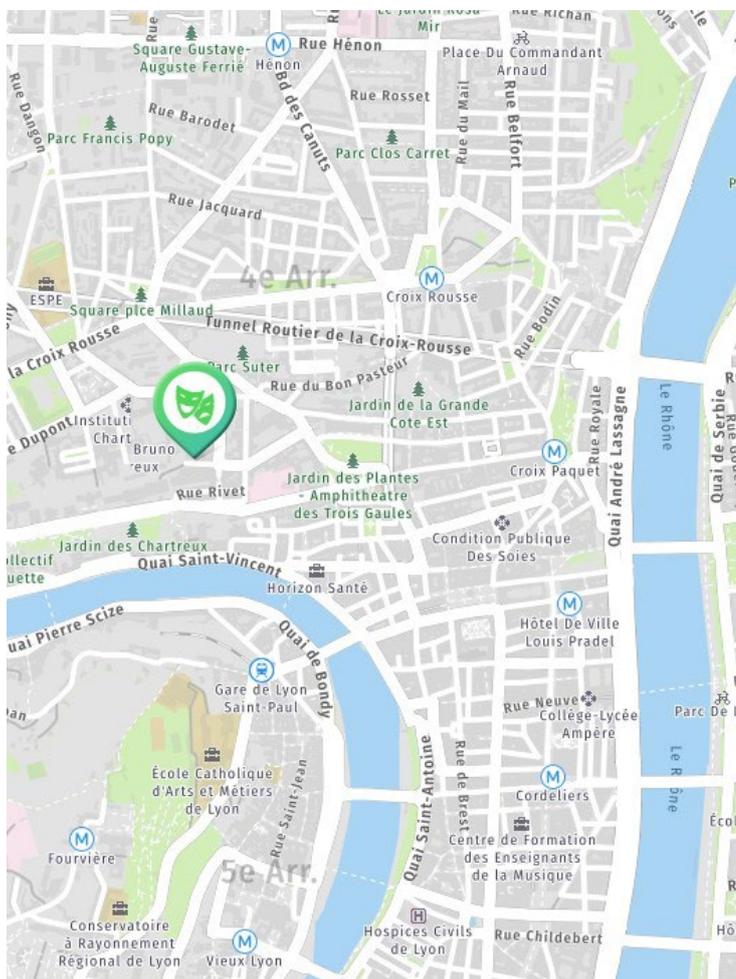
- **Email :** Maitrise.SMLS@mairie-lyon.fr

- **Technique :** RESPONSABLE TECHNIQUE SON, LUMIERE

- **Frédéric TERRAS :** 06 16 81 40 05

- **Email :** frederic.terras@mairie-lyon.fr

- **Plan de masse – accès salle :**



Entrée du public et des artistes :

- au 7 impasse Flesselles, Lyon 1er,
- transports en commun à proximité :

Métro Hôtel de ville

+ ligne C18 (arrêt « Rouville »), ou

Métro Croix-Rousse

+ S12 (arrêt « Place Morel »)

- Stationnement des véhicules en voirie (parkings de surface place Rouville - Cours Général Giraud) selon places disponibles,
- accessibilité aux publics en fauteuil roulant.

Accès techniques

(Chargement et déchargement)

- au 7 impasse Flesselles, Lyon 1er.

- Sur demande préalable et **uniquement** pour les opérations de chargement / déchargement.

Aucune possibilité de stationnement sur place

Attention, impasse et voie unique : dans le cas de plusieurs gros véhicules une rotation est à gérer par l'organisateur.

Conditions de mise à disposition de la Salle :

Les conditions de mise à disposition de la salle sont décrites dans le règlement général du Service des Salles Municipales et le Règlement Intérieur particulier de la Salle.

Le personnel de la Ville de Lyon est composé de régisseurs de salles et de régisseurs son et lumière.

Les régisseurs de salles : ont pour mission d'assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement, l'accueil de l'organisateur, la préparation, la propreté et la surveillance du bâtiment et de ses équipements et de garantir le respect des règles de sécurité ERP pendant la présence de tout public.

Les régisseurs ne déchargent pas le matériel de l'organisateur et ne participent pas au montage/démontage (hormis manipulation des machineries de scène, perches et ponts motorisés.

Il appartient à l'organisateur de gérer les relations avec les artistes, les techniciens ou le public.

Que le contractant soit un professionnel du spectacle ou non, les régisseurs de salle mettent les équipements mobiliers (tables, chaises, praticables, pupitre orateur) à disposition de ce dernier qui en assure l'installation, sous leur contrôle.

Les régisseurs son et lumière : assistent à la mise en œuvre des dispositifs techniques des salles nécessaires à la conduite et contrôlent le respect des normes de sécurité du spectacle. Ils assurent l'alimentation et la sécurité électrique du bâtiment pendant les manifestations.

Lors de manifestations organisées par une structure non détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant, le régisseur son et lumière peut assurer la conduite son **ou** lumière après acceptation de celle-ci par le Directeur technique.

Le régisseur son et lumière ne connaissant pas le spectacle, il est impératif de désigner une personne qui pourra le guider et/ou de fournir tous types de documents nécessaires au bon déroulé du spectacle (conduite lumière, tops son, déroulé du spectacle, plan de feu, plan de scène...).

Lorsque l'occupant est un professionnel du spectacle (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle), les régisseurs son et lumière mettent les équipements à disposition de celui-ci et en supervisent l'installation, dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Ils n'assurent pas les régies son et lumière.

Conditions d'utilisation du matériel des salles de spectacles:

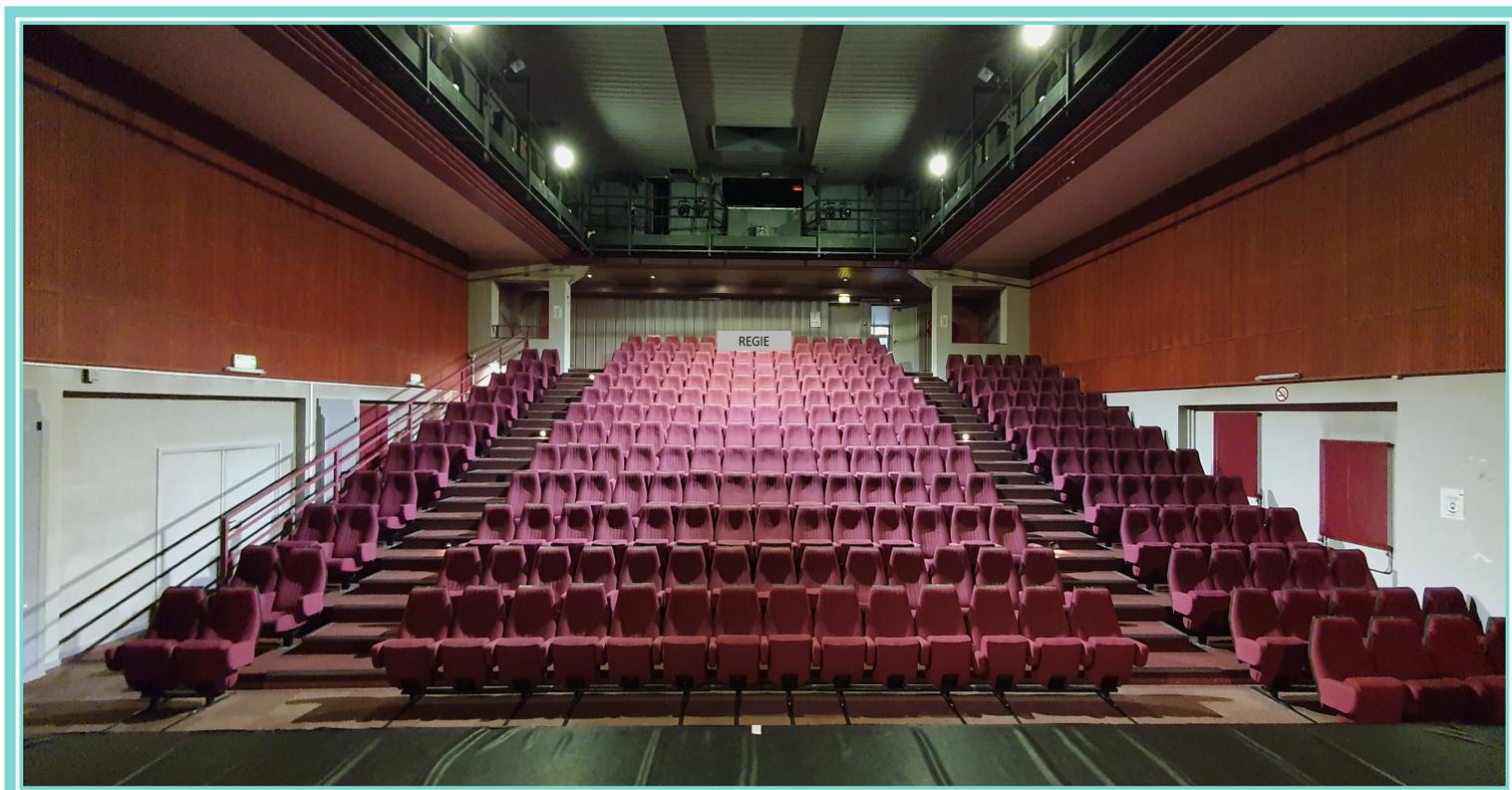
Le matériel (son, lumière et logistique) est mis à disposition dans un bon état de fonctionnement.

L'utilisation par le contractant dudit matériel se fait obligatoirement en présence du régisseur et du sonorisateur-électricien de la Ville de Lyon.

A condition que les règles de sécurité soient respectées, les matériels mis à disposition ne pourront être déplacés par le contractant qu'après accord de l'agent compétent de la Ville. **Ils sont remis à leur place initiale par le contractant à la fin de la manifestation.** Le temps de démontage et remise en place de ces équipements devra être **compris sur la période de location.**

LA SALLE

(Voir plan de fauteuils en Annexe 1)



- Salle gradinée de 256 places assises + 6 emplacements permanents pour fauteuils roulants.
- Attention : Effectif total admissible : **325 personnes** (Public + artistes + personnel)
- Fauteuils non numérotés
- Passerelle technique pour éclairages & projections (accès depuis la régie).

LES LOGES

4 loges individuelles, en sous-sol, équipées chacune d'un lavabo et de tables à maquillage avec miroirs.

- 1 espace douche.
- Capacité d'accueil : 50 personnes maximum.

LA RÉGIE

Régie son & lumière ouverte, située en fond de Salle.

- Commandes d'écran, de rideau, lumières de service.
- DMX, RJ45, HDMI, USB, PC son, PC lumière
- Intercom filaires Régie-Plateau (2 postes en régie, 1 au plateau).
- 2 fauteuils de régie.

DIVERS

Hall & atrium :

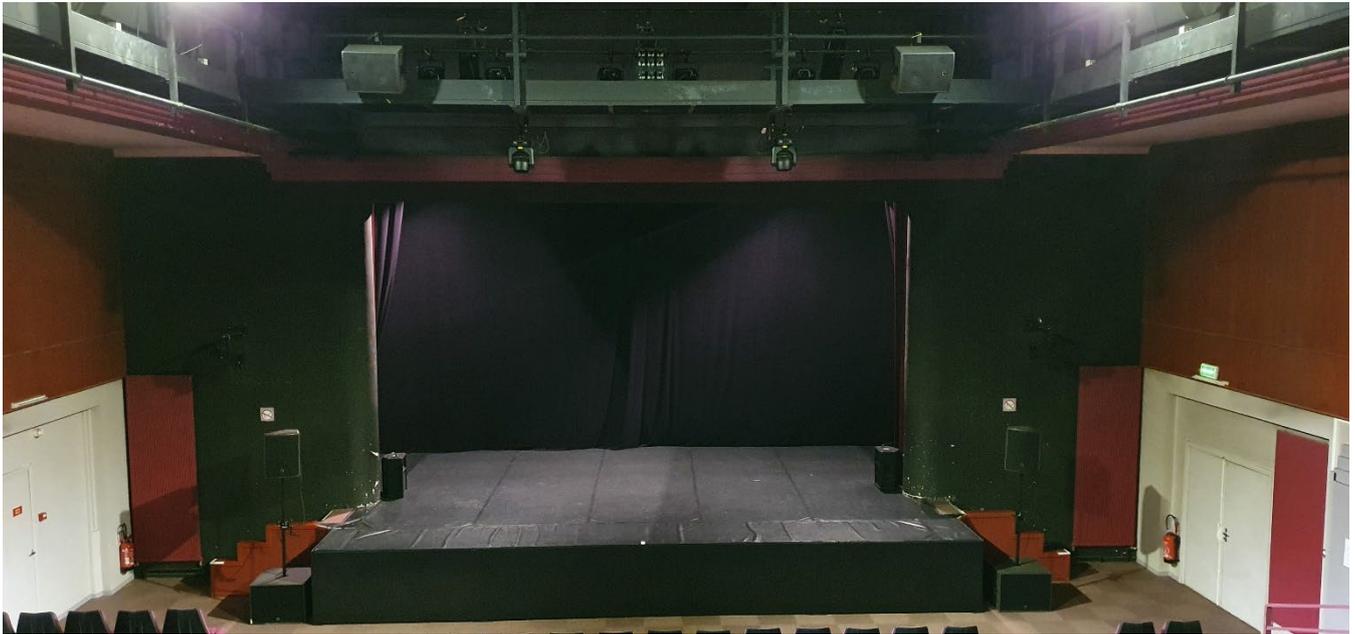
- espace billetterie avec banque d'accueil fixe.
- vestiaire possible, sous responsabilité de l'organisateur.
- possibilité de buvette, sans restauration (sous conditions. Nous consulter).

Salle de répétition :

- salle de répétition de 65m² en sous-sol, avec barre & miroir.

La salle ne dispose pas de Foyer.

ESPACE SCÉNIQUE



Plateau :

- Plancher bois, élévation sur parterre : 1.00m, recouvert de tapis de danse.
- Accès au parterre par escaliers latéraux à Cour/Jardin,
- Accès direct loges/scène au lointain-Cour,
- Avant-scène : 8.00 de largeur x 2.90 de profondeur (nez de scène au rideau d'avant-scène),
- Cadre de scène : 8,10m x 4,55m de haut
- Arrière scène : 2.70m de profondeur à Cour – 7.00m de profondeur à Jardin,
- Hauteur sous perche : 6.20m

Capacité d'accueil : 50 personnes maximum.

Rideaux & occultations :

- Rideau d'avant-scène motorisé (velours rouge) à ouverture à la Grecque, ouverture de 6.35m,
- 2 plans de pendrillons + 2 frises en velours noir,
- 1 rideau de fond de scène en velours noir + cyclorama gris

Grils, perches et passerelle :

- 6 porteuses motorisées, dont 3 équipées de lignes lumières + DMX,
- **CMU 300kg** répartis par porteuse.

Projection :

- 1 écran de projection sur enrouleur électrique 8.00m de largeur x 6.00m de hauteur, (Tps de montée ou Descente 30s)
- Vidéoprojecteur en fond de salle sur lisse :
 - Panasonic PT-MZ13KLBEJ (13 000 Lumens)
 - Optique ET-EMT700 (Ratio 2.11 à 4.14)

Alimentations de puissance sur scène :

- 6 lignes commandées + 2x2 directs côté Cour
- 6 lignes commandées + 2x2 directs côté Jardin
- P17 32 tetra à Cour

ÉQUIPEMENTS SON

CONSOLE + RACK :

- 1 console behringer X32 COMPACT
- 1 rack behringer S16

SYSTEMES DE DIFFUSION :

FACE

- 1 Ampli L.Acc LA4X
- 1 filtre DBX drive rack PA 2
- 2 L.Acc MTD 115b
- 2 sub L.Acc sb18

RAPPELS

- 1 Ampli L.Acc 24A
- 1 filtre L.Acc LLC 115b st
- 2 L.Acc MTD 112

RETOURS :

- 2 yamaha SM 12 V
- 1 Ampli yamaha p3500s

SOURCES :

- 1 lecteur CD denon dn300z mp3 USB BT

INTERCOMIE :

- 1 rack intercom altair WBS 202

MICROS ET PIEDS :

- 2 Micros HF double main SM58 SLXD24DE-SM - Bande G59 - 470-514 MHz SHURE
- 2 micros SM57
- 3 micros SM58
- 4 micros statiques SE614
- 4 pieds micro perche
- 5 pieds table conférence
- 4 DI BSS AR133



EQUIPEMENTS LUMIERE :

PUPITRE :

- 1 Pupitre zéro 88 flx S48
- Écran tactile dédié

PROJECTEURS :

FACE :

- 12 PC 1 KW
- 3 découpes ETC 750

SCENE :

- 4 projecteurs led Starway parkolor 120hd
- 2 Barres led pixline 150
- 2 Barres led pixline 75
- 4 Lyres Martin rush MH6

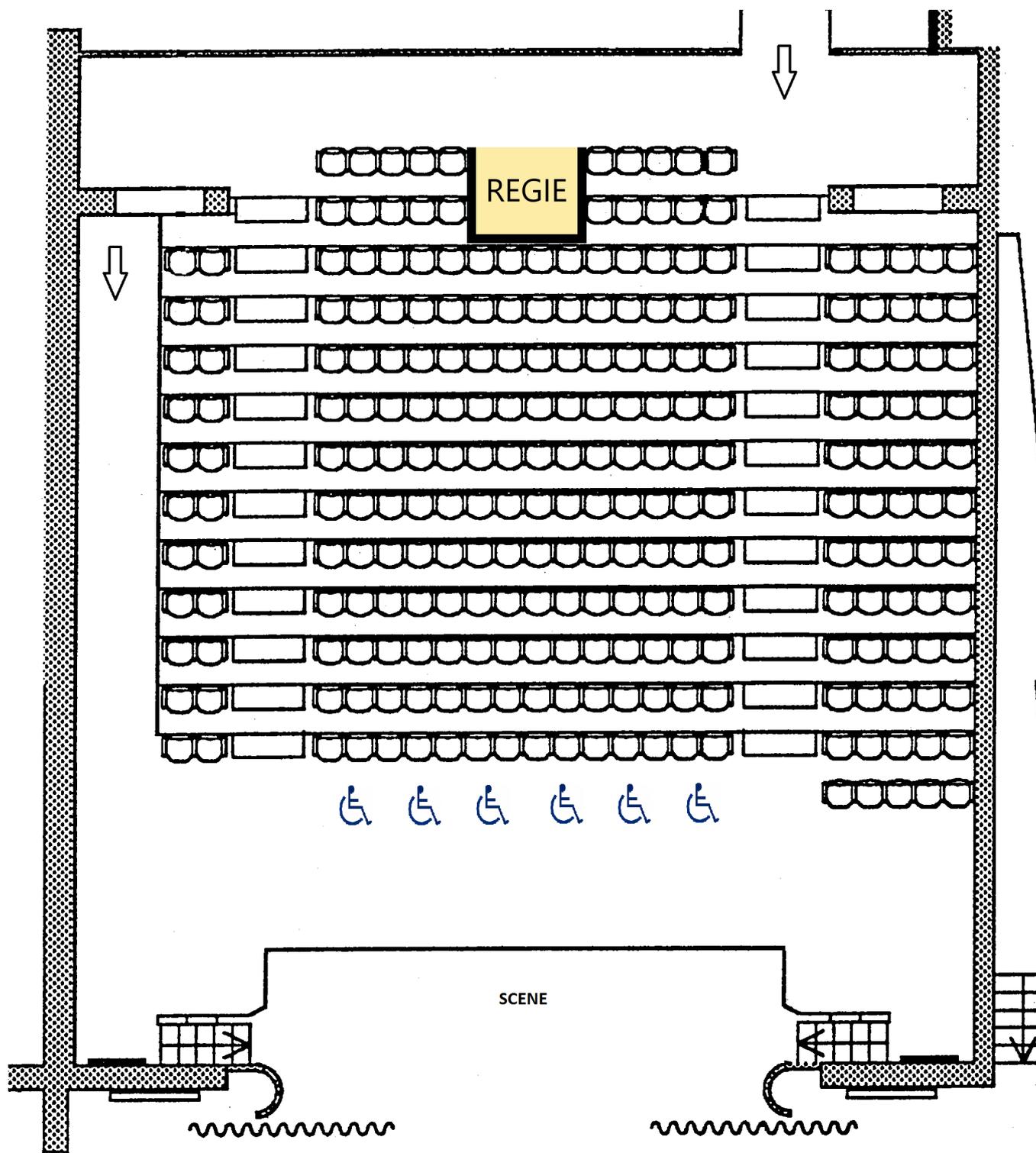
AUTRE :

- 1 télécommande Lumière Focus hand
- 1 splitter DMX oxo 6 ports
- 1 machine à fumée Look Unique 2.1 Hazer
- 1 ventilateur 18 " display 4
- 1 poursuite robert juliat Cricket 1200 (Prévoir poursuiteur)



ANNEXES

ANNEXE 1 - Plan de Fauteuils



256 fauteuils + 6 emplacements permanents pour fauteuils roulants.

